

LE DEUTÉRONOME

INTRODUCTION

Un livre charnière

Le *Deutéronome* s'inscrit dans la grande suite amorcée avec le livre de l'*Exode* : il commence en effet là où en était resté le livre des *Nombres*, qui le précède, et s'achève avec la mort de Moïse. Les événements historiques ne progressent pourtant guère de la première à la dernière page du livre : dès le début on se trouve en effet déjà *au-delà du Jourdain, dans le pays de Moab* (1.5), là même où Moïse mourra (34.5).

L'ensemble du livre se présente comme des paroles (d'où le titre du livre en hébreu « les Paroles ») adressées au peuple par Moïse juste avant l'entrée dans la Terre promise. Même au travers de la traduction le style frappe par son originalité et son unité. C'est souvent en effet que reviennent des formules comme *entrer dans le pays que le SEIGNEUR a juré de donner à vos pères... le lieu que le SEIGNEUR votre Dieu a choisi pour y mettre son nom... garder les commandements, les lois et les coutumes que je vous donne pour les mettre en pratique*, etc.

209

Beaucoup de ces tournures réapparaissent dans les livres de Josué, Samuel et Rois, ce qui suggère une parenté littéraire entre le *Deutéronome* et les livres qui le suivent. L'école de pensée qui a produit le *Deutéronome* a en effet marqué de son empreinte littéraire l'élaboration de l'histoire d'Israël : c'est « l'école deutéronomiste ». Elle se réclame de l'autorité de Moïse et s'adresse à « tout Israël » (1.1; 34.12). C'est pourquoi son message est présenté comme le testament de Moïse adressé à « tout Israël », en un moment justement où celui-ci n'est encore ni divisé ni dispersé.

Une deuxième loi

Les chapitres 12–26 contiennent un code de lois, ce qui explique le nom *Deutéronome*, « seconde loi », qu'ont donné au livre les traducteurs grecs de la Septante. Le « *Code de l'alliance* » en effet (Ex 20.22–23.19) est déjà une « première loi ». Le *Deutéronome* fixe maintenant les conditions dans lesquelles les Israélites auront à vivre dans le pays où ils vont entrer. En 16.18–18.22 le *Deutéronome* a presque valeur de constitution.

Un intéressant recouplement d'informations permet de situer l'époque à laquelle le *Deutéronome* a connu sa première fixation écrite. Selon 2 R 22–23, la dix-huitième année du règne de Josias (~622) on découvre au temple de Jérusalem le *livre de la loi* ou *livre de l'alliance*. Très touché à la lecture de ce livre, le roi Josias assemble le peuple et renouvelle solennellement l'alliance. A cette occasion il proclame une réforme du culte. Or le programme de cette réforme (2 R 23.4–20) correspond à l'exigence de base du *Deutéronome* : suppression des sanctuaires de province et centralisation du culte à Jérusalem (Dt 12). Le document apparu sous Josias semble bien être le *Deutéronome*, du moins dans une forme ancienne plus courte (à chercher dans les chapitres 12–16).

L'alliance

Le Deutéronome s'adresse à « tout Israël », c'est-à-dire à chaque Israélite individuellement en même temps qu'au peuple dans son ensemble. Le discours est ainsi formulé tantôt en *tu*, tantôt en *vous*. Cette façon d'interroger les destinataires est probablement propre à une célébration, à l'occasion de laquelle tout Israël est rassemblé pour entendre la lecture de la loi (31.9-13 ; voir aussi 27.11-14 ; 2 R 23.1-3) et s'engager à la mettre en pratique.

Pour les auteurs du Deutéronome l'alliance est l'expérience fondamentale et fondatrice d'Israël comme peuple de Dieu. On trouve déjà une procédure d'alliance dans les grands traités du Proche-Orient ancien. C'est la raison pour laquelle les lois du Code, comme aussi les parties qui l'encadrent, révèlent des contacts frappants avec les documents juridiques des civilisations environnantes (code de Hammurapi, traités assyriens...). La disposition du Deutéronome suit ainsi une ordonnance assez semblable à celle de ces documents : rappel des circonstances et exhortation (1-11), proclamation des obligations (12-26), engagement mutuel (26.16-19), promesses et menaces (27.1-30.18) comportant l'énoncé des bénédictions et des malédictions (28), enfin citation des témoins (30.19-20).

La célébration de l'alliance se réfère aux événements du Sinaï, auxquels elle reprend le thème de la libération de la servitude (voir 5.12-15 ; 15.1-18 ; 24.17-22). A la différence du livre de Jérémie, qui entrevoit la nécessité d'une « nouvelle alliance » (Jr 31.31-34), le Deutéronome institue dans la vie d'Israël la célébration du renouvellement périodique de l'alliance (31).

L'œuvre achevée, sa structure

A la fin d'un assez long développement, qui s'étend sur environ deux siècles (approximativement entre le milieu du VII^e siècle et la fin du VI^e, après le retour de l'exil), le livre atteint sa forme actuelle, dont la structure est assez claire.

Un système d'ensemble, dit « des archives », divise l'ouvrage en quatre parties inégales : 1.1 : *Voici les paroles de Moïse*. 4.44 : *Voici la loi que Moïse présenta*. 28.69 : *Voici les paroles de l'alliance*. 33.1 : *Voici la bénédiction...*

Les quatre premiers chapitres du livre résument la fin des pérégrinations du peuple au désert et servent à la fois de prologue historique pour la célébration du renouvellement de l'alliance et de commencement à l'histoire deutéronomiste (Dt 1 à 2 R 25).

Le Code des « lois et coutumes » (12.1), situé au cœur du livre (12.1-26.16), comprend trois parties : La première (12.2-16.17), sans doute la plus ancienne, est caractérisée par l'unicité du lieu de culte, de Dieu, de la relation avec lui. La seconde (16.18-18.22) traite des institutions (justice, royauté, sacerdoce, prophétie). La troisième (19.1-26.16) reprend les prescriptions du Code de l'alliance (Ex 20.22-23.19) et les reclasse sensiblement dans l'ordre du Décalogue.

Ce code est encadré en avant par un ensemble dans lequel on retrouve le Décalogue (5) mais aussi le rappel de l'épisode du veau d'or (9.7-21), et en arrière par un autre ensemble, qui présente l'alliance sous diverses formes : un engagement réciproque (26.17-19), une liturgie ancienne (27), un traité (28) s'achevant sur la formulation des bénédictions (pour ceux qui garderont l'alliance) et des malédictions (pour ceux qui trahiront leur engagement). Les ch. 29 et 30 sont organisés selon le schéma traditionnel de l'alliance (voir plus haut) et formulent en condensé toute la liturgie du renouvellement de celle-ci.

La fin du livre est occupée par le cantique de Moïse (32), la bénédiction des douze tribus (33, à rapprocher de la bénédiction des douze fils de Jacob en Gn 49)

et les traditions sur la mort de Moïse (34). En même temps que s'achève le Deutéronome s'achève le Pentateuque.

Le message du livre

Elaboré au cours d'une période relativement longue avec des matériaux variés (textes liturgiques, juridiques, récits...) le Deutéronome se présente pourtant avec une forte cohérence, qui porte la marque de l'école deutéronomiste.

La clé de son message pourrait être trouvée dans la déclaration de 29.28 : *Au SEIGNEUR notre Dieu sont les choses cachées, et les choses révélées sont pour nous et nos fils à jamais, pour que soient mises en pratique toutes les paroles de cette Loi.* On trouve ici les principaux thèmes du Deutéronome : le mystère de Dieu, l'élection d'un peuple dans la suite de son histoire et l'appel pressant à vivre cette élection à tous les niveaux de la vie.

a) Le Dieu d'Israël

C'est dans le Deutéronome que le peuple d'Israël trouve sa référence fondamentale, le point de départ et de convergence de toute sa pensée et de toute son action : *Ecoute, Israël ! Le SEIGNEUR notre Dieu est le SEIGNEUR un* (6.4). Le SEIGNEUR est reconnu ici moins comme le créateur de l'humanité (4.32) que comme celui qui s'est constamment manifesté au long de l'histoire de son peuple (1.25 ; 4.31 ; 4.40 ; 5.5 ; 7.19 ; 8.2...). C'est pourquoi ce peuple peut dire *notre Dieu*. C'est pourquoi aussi la « confession de foi » du peuple d'Israël consiste à rappeler les hauts faits du SEIGNEUR en sa faveur : 6.21-23 ; 11.2-6 ; 26.5-9.

La fidélité du SEIGNEUR, manifestée ainsi dans le passé, reste assurée au peuple dans le temps présent par ses porte-parole : Moïse (34.10-11), mais aussi les prophètes (18.15).

Héritier du prophète Osée (Os 1-3) le Deutéronome comprend la relation du peuple d'Israël avec le Dieu unique dans le cadre de la métaphore conjugale. C'est pourquoi le peuple est appelé à *aimer* le SEIGNEUR (6.5) de tout son être ; c'est pourquoi aussi le SEIGNEUR rappelle qu'il est un Dieu *exigeant* (5.9). Mais le Deutéronome est également héritier du prophète Elie et rappelle que si Dieu est *unique*, le culte qui lui est rendu est exclusif (5.7-10), les prétendus *autres dieux* n'étant jamais que du bois ou de la pierre (4.28). L'unicité de Dieu exige aussi l'unicité du sanctuaire (12.5). Appelé à être témoin de l'unicité de Dieu, le peuple d'Israël organise ainsi sa vie en fonction d'une seule Loi, autour d'un seul sanctuaire, pour former un seul peuple.

b) Le peuple de Dieu

Le Deutéronome rappelle sans cesse au peuple d'Israël qu'il est la *part personnelle* de Dieu (7.6 ; 14.2 ; 26.18), un *peuple « saint »*, c'est-à-dire consacré à Dieu (7.6 ; 14.2,21 ; 26.19 ; 28.9). C'est pourquoi on parle parfois du peuple d'Israël comme du peuple « *élu* » c'est-à-dire choisi par Dieu (7.6) non pas pour de prétendus mérites (9.6), mais parce que Dieu est fidèle à ce qu'il a jadis promis à Abraham, Isaac et Jacob (9.5). Une telle « *élection* » implique des exigences, tout entières résumées dans le commandement : *Tu aimeras le SEIGNEUR ton Dieu de tout ton cœur, de tout ton être, de toute ta force* (6.5).

Cet amour pour Dieu se traduira par le souci de *garder* ses commandements (10.12-13), mais encore par l'offrande des premices de la terre (26.1-5), la célébration des fêtes en souvenir du temps de l'Exode (16.1...), l'observance du sabbat (5.12-15) etc., et aussi... par le souci du pauvre et de l'émigré (10.15-19 ; 14.28-29 ; 15.1,12-18 ; 23.25-26) et le refus d'opprimer même l'adversaire (23.8).

Pour le Deutéronome le peuple d'Israël se trouve sans cesse à nouveau devant un choix décisif : la fidélité et le bonheur qui en découle, ou la révolte et le

malheur qu'elle entraîne (11.26-28 ; 28). Si dans le passé ce peuple s'est si souvent révolté, et s'il a fallu l'intercession de Moïse pour que Dieu ne se lasse pas de lui (9.7-10.11), qu'en sera-t-il aux autres époques de son histoire ? Des textes comme 28.15 ou 29.21ss montrent que cette question préoccupait fortement les auteurs du Deutéronome et que, par exemple après l'exil, la nécessité s'imposait de réfléchir sérieusement aux conditions d'un « retour » vers le SEIGNEUR (30).

Le Deutéronome dans la Bible

Le Deutéronome tient une place importante dans l'Ecriture. Ce n'est pas seulement parce que la tradition juive y puise son *credo* fondamental, le « Shema Israël » (*Ecoute, Israël, le SEIGNEUR est notre Dieu, le SEIGNEUR est un*, voir 6.4), et parce que Jésus y trouve le plus grand commandement (Mc 12.29) : *Tu aimeras le SEIGNEUR ton Dieu de tout ton cœur, de tout ton être, de toute ta force* (Dt 6.5).

En effet, la pensée du Deutéronome a aussi d'évidents échos dans d'autres écrits de l'Ancien Testament, comme par exemple le livre du prophète Jérémie, qui laisse apercevoir d'incontestables affinités de vocabulaire et de thèmes avec le Deutéronome, telles que l'oubli consternant des bienfaits du SEIGNEUR (Jr 2.4-7 ; voir Dt 6.10-13), ou le thème de la circoncision du cœur (Jr 4.4 ; voir Dt 10.16). On a déjà cité la grande fresque historiographique de Jos à 2 Rois, qui porte elle aussi les marques indéniables de la pensée et du style du Deutéronome.

Le thème des deux voies (Dt 30), quant à lui, se prolonge largement non seulement dans les développements moraux du judaïsme plus tardif (comme dans les Psaumes), mais aussi dans l'enseignement de Jésus (Mt 7.13-14). On relèvera ainsi combien la recommandation de solidarité active à l'égard des pauvres, si constamment présente dans le message du Deutéronome, recoupe les appels de Jésus à l'amour du prochain. On notera enfin les affinités de l'évangile johannique avec le Deutéronome, tant dans la forme, où le discours prédomine, que dans le contenu, qui fait tant de place à l'amour de l'autre.

Le Deutéronome aujourd'hui

Depuis le temps du Deutéronome, l'état social et culturel a considérablement changé. Dès lors le Deutéronome peut-il encore apporter quelque chose aux chrétiens du XXI^e siècle ? Comment par exemple entendre la notion d'élection ? l'unicité de Dieu ? le souci du pauvre... ?

Si le Deutéronome est moins un recueil de préceptes qu'une réflexion sur ce qui fonde notre attachement à Dieu, il garde toute sa force pour enseigner à ses lecteurs la reconnaissance, au double sens du terme : découverte d'une présence et réponse à un don.

Il fournit l'exemple significatif d'un comportement qui n'est pas imposé du dehors, mais qui cherche à s'enraciner dans la réflexion et la décision du cœur, comme une réponse à un immense bienfait ; un comportement lucide, adulte, découlant d'une véritable sagesse.

Le Deutéronome enseigne aussi que l'amour est moins une affaire de sentiments qu'une affaire d'actes, et que l'amour du SEIGNEUR engage tous les secteurs de la vie humaine, de la politique à l'hygiène et de la vie sociale à la rencontre de l'autre, voire au respect de l'animal (22.6-7) ou de l'arbre (20.19). Chaque situation nous place devant un choix, pour ou contre le SEIGNEUR, où se joue notre avenir, car nous serons jugés sur nos actes, et en particulier sur notre comportement envers les plus pauvres.

En un mot le Deutéronome reste indispensable pour nous rappeler le caractère gratuit et infiniment sérieux de la relation d'alliance fondée sur l'écoute de la Parole de Dieu et sa mise en pratique.